Document d'informations clés

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

GAIA

un compartiment de **GAIA**
(FR0010298513)

GAIA est autorisé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ce produit est géré par Massena Partners qui est autorisé en Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financieur (CSSF). Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez vous référer au site https://www.massenapartners.com/ ou appeler 01.53.70.63.90.

Exactes et à jour au: 1er janvier 2026

En quoi consiste ce produit ?

Type
SICAV

Durée
99 ans à partir du 17/08/2004

Objectifs
Objectif d'investissement L'objectif de la SICAV GAIA, est, par la mise en oeuvre d'une gestion patrimoniale, la recherche de valorisation du capital, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, en s'exposant aux marchés financiers français ou étrangers actions, obligations et autres titres de créance, aux devises, par le biais d'investissements en titres en direct ou via des OPCVM ou FIA.

Politiques d'investissement La SICAV pourra utiliser les moteurs de performance suivants : actions, devises, OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger, obligations, instruments financiers à terme simples et des titres intégrant des dérivés. Compte tenu de sa gestion active et discrétionnaire, la SICAV respectera les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- de 0% à 100% de l'actif net, directement ou via des OPCVM, des FIA ou des fonds d'investissement étrangers, ou des instruments financiers à terme simples, en actions de toutes zones géographiques (y compris les pays émergents à hauteur de 40% maximum de l'actif net), toutes capitalisations (dont 40% maximum de l'actif net en petites et moyennes capitalisations), et tous secteurs.
- de 0% à 100% de l'actif net, directement ou via des OPCVM, des FIA ou des fonds d'investissement étrangers, ou des instruments financiers à terme simples, en instruments de taux (titres de créance et instruments du marché monétaire), du secteur public et privé, de toutes zones géographiques (y compris les marchés de taux des pays émergents à hauteur de 40% maximum de l'actif net), de toutes devises, toutes durations et toutes notations ou non notés.
La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations publiées par les agences de notation mais procède à sa propre analyse de la qualité de crédit des titres ciblés.
La SICAV sera également exposée sur les marchés des obligations convertibles à hauteur de 50% maximum de l'actif net.
La SICAV pourra également être exposée jusqu'à 50% de son actif net en titres non notés et en titres dits spéculatifs, de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme, selon l'échelle Standard & Poor's ou une notation jugée équivalente par la société de gestion.
Dans l'hypothèse où une dégradation au-delà de la notation BB- (ou jugée équivalente par des critères internes à la société de gestion) interviendrait après la conclusion de l'achat, le gérant appuiera sa décision de conserver ou non les titres dégradés (dans la limite de 50% de l'actif net) sur l'analyse développée par les équipes obligataires internes, les analyses internes et enfin les agences de notation.
La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre -1 et +7.
- de 0% à 100% de l'actif net en actions ou parts d'OPCVM français ou européens.
La SICAV pourra investir dans des parts ou actions de FIA français (fonds d'investissement à vocation générale) ou étrangers respectant les critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier dans la limite de 30% de l'actif net.
Les parts ou actions d'un même OPCVM ou FIA ou fonds d'investissement étranger ne peuvent représenter plus de 20% de l'actif net. La SICAV ne peut détenir plus de 25% de parts ou actions émises par un même OPCVM, FIA ou fonds d'investissement étranger.
La SICAV peut investir en ETF UCITS actions short (exchange traded funds), à des fins d'exposition au risque de marché actions et au risque de change et à des fins de couverture, entre 0 et 50% de l'actif net.
La SICAV peut également investir sur des instruments financiers à terme simples négociés sur des marchés réglementés et/ou de gré à gré, dans une optique de couverture et/ou d'exposition contre les risques actions, de taux ou de change.
Le FCP n'aura recours ni aux Total Return Swaps, ni aux Cocos ni aux obligations subordonnées.
La SICAV sera exposée au risque de change à hauteur de 100% maximum de l'actif net.

Rachat et négociation Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au plus tard la veille de chaque jour de valorisation jusqu'à 17 heures auprès de BNP PARIBAS Securities Services et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour suivant. Le règlement est effectué à J+3.
La valeur liquidative bi-mensuelle est établie le deuxième et le quatrième vendredi de bourse ouvré à Paris (calendrier officiel EURONEXT) de chaque mois, à l'exception des jours fériés légaux en France. Dans ce cas, la valeur liquidative est calculée le jour de bourse ouvré précédent.

Politique de distribution L'OPCVM réinvestit ses sommes distribuables.

Investisseurs de détail visés
Ce produit est destiné aux investisseurs qui prévoient de rester investis pendant au moins 5 ans et qui sont prêts à assumer un niveau faible à modéré de risque de perte de leur capital initial afin d'obtenir un rendement potentiel plus élevé.

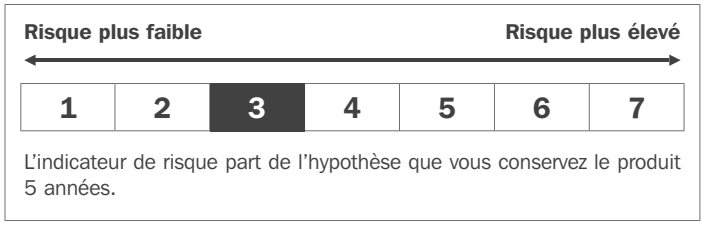
Informations pratiques
Dépositaire BNP-Paribas SA,

Grands Moulins de Pantin 9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Autres informations Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : MASSENA PARTNERS - Succursale Paris - 78 avenue Raymond Poincaré - 75116 – PARIS (Tél :01.53.70.63.90).
Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Auprès de la Société de Gestion et de tout établissement désigné pour recevoir les souscriptions et les rachats.
Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique « US Persons » (la définition est disponible dans le prospectus de l'OPCVM).
Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values éventuelles liées à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumises à taxation. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : https:// www.massenapartners.com/. Un exemplaire papier est par ailleurs disponible gratuitement sur simple demande. La responsabilité de MASSENA PARTNERS ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document sont trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux performances futures sont un niveau faible à modéré et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est sont peu susceptibles de que la capacité de Massena Partners à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent affecter la performance du Fonds. Veuillez consulter le prospectus du Fonds , disponible sur simple demande à l'adresse électronique e-contact@massena.fr

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2017 et juin 2022.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2020 et janvier 2025.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2025.

Période de détention recommandée		**5 ans**	
Exemple d'investissement		**10.000 EUR**	
Scénarios		**si vous sortez après 1 année**	**si vous sortez après 5 années (période de détention recommandée)**
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement moyen par an	**6.384 EUR** -36,2 %	**5.933 EUR** -9,9 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement moyen par an	**8.632 EUR** -13,7 %	**9.486 EUR** -1,1 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement moyen par an	**9.834 EUR** -1,7 %	**10.652 EUR** 1,3 %
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement moyen par an	**10.878 EUR** 8,8 %	**12.530 EUR** 4,6 %

Que se passe-t-il si Massena Partners n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous n'êtes couvert par aucun système de compensation national. Afin de vous protéger, les actifs sont détenus par une société distincte, le dépositaire. Dans le pire des cas toutefois, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10.000 EUR sont investis.

Exemple d'investissement 10.000 EUR	si vous sortez après 1 année	si vous sortez après 5 années (période de détention recommandée)
Coûts totaux	**624 EUR**	**1.275 EUR**
Incidence des coûts annuels*	**6,2 %**	**2,3 % chaque année**

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,6 % avant déduction des coûts et de 1,3 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 année
Coûts d'entrée	**5,00 %** du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	**Jusqu'à 500 EUR**
Coûts de sortie	**0,00 %**, nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	**0 EUR**
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	**1,16 %** de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	**116 EUR**
Coûts de transaction	**0,08 %** de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	**8 EUR**
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	**0 EUR**

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum. Cependant vous pouvez demander le rachat de votre investissement sans pénalité à tout moment pendant cette période ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées au plus tard la veille de chaque jour de valorisation jusqu'à 17 heures ou si le jour de valorisation est un jour férié légal en France, le jour ouvré précédent jusqu'à 17 heures.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez adresser votre plainte au gestionnaire de l'OPCVM comme indiqué sur le site https://www.massenapartners.com/, par écrit à l'adresse postale MASSENA PARTNERS - Succursale Paris 78 avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS ou par email à l'adresse compliance@massena.lu.

Autres informations pertinentes

Coûts, performances et risques Les calculs de coûts, de performances et de risques donnés dans ces informations clés pour l'investisseur suivent la méthodologie prescrite par les réglementations de l'Union européenne. Il est à noter que les scénarios de performance calculés ci-dessus se basent exclusivement sur les performances passées du prix de l'action de la Société et que les performances passées ne présument pas des rendements futurs. De ce fait, votre investissement est susceptible de présenter des risques et il se peut que vous ne puissiez pas obtenir les rendements illustrés.

Les investisseurs ne devraient pas baser leurs décisions d'investissement uniquement sur les scénarios présentés.

Scénarios de performance Vous pouvez obtenir les scénarios de performance précédents sur simple demande à l'adresse électronique e-contact@massena.fr

Performances passées Vous pouvez obtenir les performances passées des 10 dernières années sur simple demande à l'adresse électronique e-contact@massena.fr

Autres informations pertinentes Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : MASSENA PARTNERS - Succursale Paris - 78 avenue Raymond Poincaré - 75116 – PARIS (Tél :01.53.70.63.90).